



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine légale

Question écrite n° 54619

Texte de la question

M. Roger Boullonnois appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les nouveaux systèmes permettant de faciliter l'identification des corps. En Allemagne par exemple, des numéros de série sont inscrits sur les prothèses dentaires, ce qui permet de retrouver le chirurgien-dentiste qui a pratiqué l'opération. La recherche de l'identité de l'individu est donc grandement facilitée. Il existe également des micro-puces électroniques, qui peuvent également être utilisées avec la même efficacité. De telles mesures pourraient être étendues à tous types de prothèses comme les hanches ou les yeux. Elles seraient susceptibles, par ailleurs, d'améliorer considérablement les conditions de travail des agents chargés de l'identification de cadavres ou de restes humains. Par conséquent, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement à ce sujet. - Question transmise à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que les techniques permettant de faciliter l'identification des corps sont multiples. De nombreux progrès ont été réalisés dans ce domaine, notamment en matière d'empreintes génétiques, et des cellules spécialisées des ministères de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, et de la défense et des anciens combattants, sont actuellement opérationnelles. Le Gouvernement se tient informé des avancées techniques et scientifiques susceptibles de faciliter significativement de telles opérations. En ce qui concerne l'identification par les dents, un travail est déjà engagé sur la numérisation des odontogrammes et la création d'un moteur de recherche afin de permettre des recherches plus efficaces en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Roger Boullonnois](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54619

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2004, page 10385

Réponse publiée le : 22 mars 2005, page 3048